



BOUAFLE



Alexandra Kopecky
Esthéticienne-Coiffeuse Diplômée d'Etat



Institut Louxie Beauté
Soins esthétiques et coiffure
à domicile

25, rue des Charnelles, Bouafle (78410)
Mobile: 07.81.45.23.29
Site web: www.institut-louxie-beaute.fr
Siret: 793 210 360 000 20

SAS GLAIROT Denis

PLOMBERIE - CHAUFFAGE





Installation - Rénovation
Dépannage - Entretien
Chauffage à énergie renouvelable

Tél./Fax : 01 30 90 36 43 - 06 12 80 35 98
1, rue Fosselin - 78410 BOUAFLE - e.mail : entreprise.glairot@hotmail.fr

megAgence[®]

Votre consultante immobilier
domiciliée à Bouafle



Fabienne BILLON
Agent Commercial Indépendant

06 63 44 82 68
fabienne.billon@megagence.com

ACHAT - VENTE - LOCATION
contactez-moi pour une estimation gratuite



Sarl BRAS

Albino Bras

Toutes rénovations, Aménagement de combles
Maçonnerie générale, Carrelage, Parquets...
Plâtrerie, Isolation, Peinture, Charpente, Couverture

Tél./Fax : 01 30 95 25 73 - Port. 06 20 37 19 11



www.bras-bati.fr



21 bis, rue de l'Eglise - 78410 Bouafle - albino.bras@wanadoo.fr

RAPID'COVER

476, rue de Flins
78410 Bouafle
rapidcover78@gmail.com

Sur rendez-vous **01.34.74.81.74 / 06.67.24.27.07**

Changement de pare-brise - Reprogrammation moteur
Pose de films adhésifs





Ets BROYEZ

Menuiserie Aluminium
Serrurerie Metallerie
Fenêtre Aluminium - PVC
Volet Roulant



368, rue de Flins - 78410 BOUAFLE
Tél: 01 30 95 18 10 - Fax 01 30 95 38 38
mail : contact@broyez.fr







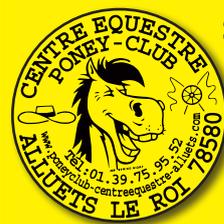

Mécanique de précision

Étude & réalisation d'outillage

11, rue de St-Martin - 78410 BOUAFLE
Tél. 01 30 90 34 02 - Fax : 01 30 90 34 17
Portable : 06 28 27 14 21 - patrick.kolaczinski@free.fr

Aux Alluets-le-Roi

Une entreprise familiale depuis 1982




Shetlands, double poneys, chevaux
Du cours particulier au cours collectif
Du loisir à la compétition
Animations diverses
Stages pendant les vacances scolaires
Équitation scolaire - Pension boxe

À 10 minutes, venez nous rendre visite
ROUTE DE CRESPIÈRES
78580 LES ALLUETS-LE-ROI **Tél. : 01 39 75 95 52**

www.poneyclub-centreequestre-alluets.com  PC-CE-Les-Alluets-le-Roi



Mairie annexe :

Rue de la Croix Boussay

Mairie :

Place Erambert
Boîte postale n°6
Téléphone : 01 30 95 51 18
Fax : 01 30 95 84 74
mairie@bouafle.fr
www.bouafle.fr

Directeur de la publication :

Laurent Lallart

Réalisation :

 5, rue Édouard Branly
78520 LIMAY
Tél. : 01 34 97 50 90
fjd.studio@gmail.com

Édition, publicité :

Christian Tétard - 06 14 84 27 10

Dépôt légal :
1^{er} trimestre 2019

SOMMAIRE

Contacts utiles	2
Projets	3-4
Développement éco	5
Vie locale	6-7
Vie quotidienne, urbanisme.....	8
Budget	9
Agenda	10-11
Solidarité	12-13
Enfance	14-15-16
Sécurité et environnement	17
Associations	18-19-20-21

Chères Bouaflaises, Chers Bouaflais,

Je tiens, au nom des membres du conseil municipal et du personnel communal, à vous présenter nos vœux pour cette année 2019, à vous, à vos familles et à vos proches. Que 2019 permette l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et associative. Qu'elle soit une année de joie et de bonheur même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que des événements tragiques ont encore frappé notre démocratie de manière odieuse. Mais renoncer à la joie, au bonheur, au rire, serait se soumettre aux ennemis de la liberté et de la tolérance. C'est pour cela qu'en 2018, toutes les manifestations ont bien été maintenues même si le risque existe toujours.



Cette année 2018 a été forte en émotions et événements, que ce soit sur le plan climatique, sur le plan sportif avec le gain de la coupe du monde de football, sur le plan social en France et sur le plan international. Ainsi dans ce monde et cette France sans cesse en mouvement et changeant, nous essayons avec le conseil municipal de dynamiser notre village pour :

- Soutenir le développement économique
- Accompagner l'évolution positive de notre démographie
- Développer le lien avec la jeunesse
- Faire preuve de solidarité pour les personnes en difficultés et auprès de nos aînés
- Développer les échanges intergénérationnels,
- Sécuriser les biens et les personnes

Voici les projets à venir pour 2019 :

- L'amélioration des transports et de la circulation.
- Le renouvellement de la structure Microcrèche
- La création d'un PLUI plan local d'urbanisme inter communal
- L'installation d'un skatepark.
- Le conseil municipal a validé la mise en œuvre de l'entretien du cimetière par une entreprise protégée, l'ESAT d'Ecquevilly qui est déjà partenaire avec la commune pour le nettoyage du linge de la micro-crèche. Le conseil municipal souhaite soutenir et valoriser le monde du handicap.
- L'organisation d'un forum des associations
- La mise en place d'un plan communal de sauvegarde, cet outil permet dans le cas d'une catastrophe de mettre en œuvre toutes les mesures pour sécuriser les biens et les personnes.
- Le lancement d'une étude du bassin-versant par la communauté urbaine et le syndicat SMSO qui représente cette compétence afin de proposer des solutions pour limiter le ruissellement sur notre commune et les communes avoisinantes.

Tous ces projets sont réalisés en autofinancement, en réduisant l'endettement de la commune grâce aux subventions, à une bonne gestion de nos dépenses et sans augmenter la taxe d'habitation.

La loi ELAN a été votée le 23 novembre dernier et défendue par notre sénatrice Sophie Primas qui a porté la voix des petites communes ce qui a permis de les exonérer des objectifs de la Loi SRU à savoir 25 % de logements sociaux. La commune de Bouafle fait partie des 3 communes du département des Yvelines à bénéficier de cette loi, nous attendons le décret d'application. Nous maintiendrons quand même de la création de logements sociaux pour répondre aux besoins actuels mais en restant modéré.

Espérant que 2019 soit une année de bonheur, voici la recette donnée par Voltaire : « Le bonheur est souvent la seule chose que l'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert. »

Laurent Lallart, Maire de Bouafle

Contacts Utiles

POLICE 17
SAPEURS-POMPIERS 18
SAMU 15
CENTRE ANTI POISON : 01 40 05 48 48

→ MAIRIE

Téléphone : 01 30 95 51 18 - Fax : 01 30 95 84 74

Site internet : www.bouafle.fr mail : mairie@bouafle.fr

Horaire d'ouverture au public :

- ◆ Lundi 9H à 12H
- ◆ Mardi 9H à 12H
- ◆ Mercredi 9H30 à 12H et 13H30 à 18H
- ◆ Vendredi 9H à 12H
- ◆ Samedi 9H à 12H (Permanence état civil uniquement)

→ POLICE MUNICIPALE

Place Erambert - 78410 BOUAFLE

Téléphone : 06 75 35 99 89

mail : policemunicipale@bouafle.fr

En cas d'absence de la police municipale composer le 17 ou le 01 34 75 50 04 (gendarmerie nationale)

Opposition carte bancaire : 0 892 70 57 05

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

→ GENDARMERIE

21, rue du Bel Air – ECQUEVILLY

Téléphone : 01 34 75 50 04

→ RAPID'MARKET – LA POSTE

Rue Maurice Berteaux – BOUAFLE

Téléphone : 01 34 75 94 71

→ ÉCOLES

- ◆ École élémentaire – Directrice Madame NANCEY
Téléphone : 01 30 95 51 92
- ◆ École maternelle – Directrice Madame LEHMANN-MARTIN
Téléphone : 01 30 95 48 14

→ CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Centre « Le tilleul » rue de la Croix Boussay

Téléphone : 01 30 90 11 39

→ MICRO CRÈCHE COMMUNALE

« POMME DE REINETTE »

Renseignements – accueil et inscriptions :

Téléphone : 01 30 91 14 06

→ BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

40, rue Maurice Berteaux - Téléphone : 01 30 95 22 26

→ GARE SNCF LES MUREAUX

Renseignements voyageurs 08 36 35 35 35

→ SUEZ (Eau) 09 07 408 408

→ VEOLIA TRANSPORT

La Chamoiserie – ECQUEVILLY 01 30 90 43 00

→ ASSISTANTE SOCIALE

Espace Territorial 3 Quai Albert 1^{er} – MEULAN

Téléphone : 01 30 83 68 36

→ PRATICIENS DE SANTÉ DE BOUAFLE

- ◆ Madame BUE/HERSERANT Thérèse
kinésithérapeute & podologue
13, rue Laguillermie - BOUAFLE
Téléphone : 01 30 83 68 36

→ MAISON MÉDICALE

- ◆ Madame PEYPOUDAT, médecin
Téléphone : 01 86 26 14 80
- ◆ Madame VITTE, médecin
Téléphone : 01 30 98 21 06
- ◆ Madame CHEVALIER - PHARMACIE
Téléphone : 01 30 95 56 10
- ◆ Monsieur DUPUIS – Ostéopathe
Téléphone : 06 85 53 67 34
- ◆ Madame TILLARD – Orthophoniste
Téléphone : 06 63 14 54 98 ou 01 30 99 36 40
- ◆ Madame MUTEL – Psychologue
Téléphone : 06 74 89 92 77
- ◆ Madame DIDIER-FOLIGUET – infirmière
Téléphone : 01 30 95 55 75

Les projets réalisés



VNI écoles : (Vidéo Numérique Interactive)

La municipalité a souhaité investir pour les écoles dans les vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI) pour « entrer dans l'ère du numérique ». Ces outils viennent compléter l'utilisation tablettes numériques pour que les élèves se familiarisent avec l'outil informatique. Ce système permet de garder l'existant, à savoir, le tableau blanc, pour un bon rapport qualité/prix. Un vidéoprojecteur a été installé pendant les vacances de la Toussaint 2018 dans les six classes de l'école élémentaire.

Un nouveau terrain de pétanque voit le jour

La municipalité a la volonté de redynamiser le village et de développer des activités multi générationnelles pour partager des moments de convivialité en extérieur.



Un nouveau terrain de pétanque d'environ 400 m² divisible en 10 terrains, a été réalisé par les services techniques, au stade Montcharmont, rue de Presles.

L'ouverture est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

Les projets en cours et à venir

Agrandissement de la mairie et réhabilitation de l'ancienne poste :

Les structures sont en cours de modification (Renforcement des planchers, recloisonnement des espaces, création d'ouvertures). La construction de l'extension se réalise



petit à petit avec la réalisation d'un couloir de liaison avec l'ancienne Poste et de l'escalier qui desservira l'étage. Les délais sont respectés même si nous constatons un léger retard dû aux intempéries de janvier 2018.

Réintégration des services administratifs dans la Mairie place Erambert

Depuis le mois de mars 2017, en raison des travaux de rénovation de la mairie, les services ont été transférés dans des locaux provisoires, rue de la croix Boussay. La mairie était devenue trop vétuste, inadaptée aux besoins des services, et inaccessible pour les personnes à mobilité réduite. Les services administratifs de la mairie vont pouvoir réintégrer les locaux en milieu d'année 2019. Nous vous communiquerons la date de réouverture dans la prochaine feuille de chou.

PLUI : Projet Fossé Mollet

Prochaines étapes : arrêt de projet puis enquête publique La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est close depuis le lundi 15 octobre 2018.



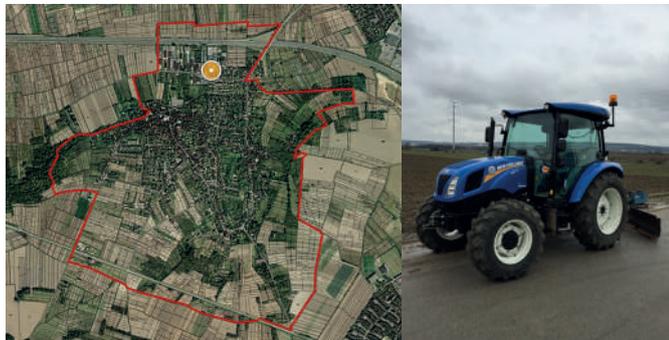
Après une phase administrative obligatoire de consultation des 73 communes et des personnes publiques associées, le public pourra s'exprimer, à partir du mois de juin 2019, sur le contenu intégral du dossier arrêté en décembre 2018, dans le cadre de l'enquête publique.

En attendant, vous pouvez toujours utiliser ce formulaire disponible sur le site www.construireensemble.gpseo.fr, rubrique « nous contacter », pour entrer en contact avec l'équipe en charge de l'élaboration du PLUi.

Pour plus d'information sur le projet et notamment le calendrier : www.construireensemble.gpseo.fr

Boucle pédestre

Une boucle pédestre empruntant les chemins est en cours d'aménagement. Nous nous appuyons sur un géomètre pour s'assurer de la position du chemin par rapport aux parcelles.



Cette remise en état permettra ainsi aux cyclistes, piétons, marcheurs d'effectuer un circuit de 10 km tout autour de la commune. Ce projet nécessite des travaux importants comme le débroussaillage de certaines zones et des aménagements sur terrains.

Afin d'entretenir ces chemins, la municipalité a fait l'acquisition d'un tracteur, qui permettra également le déneigement.

Des nouveaux locaux pour la micro-crèche

Une décision a été prise au Conseil Municipal en mars 2018 de proposer à 10 enfants, sous le format micro-crèche, un bâtiment plus spacieux, plus confortable et répondant à l'évolution des normes afin d'assurer la pérennité du service.



Afin de mener à bien ce projet, la municipalité a fait le choix d'associer l'adjointe en charge de la petite enfance, Madame

MUTEL, avec les parents d'enfants ainsi que des professionnels de la petite enfance. Ce groupe projet s'est donc réuni à plusieurs reprises en 2018 pour définir le projet et dessiner les plans en répondant aux normes obligatoires.

Ainsi, le permis a été déposé le 17 septembre 2018 et une réunion a eu lieu fin octobre avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département qui a validé le projet et les plans.

Le nouveau bâtiment prendra place à côté du bâtiment actuel. Ainsi les enfants continueront d'être accueillis tout au long de la période.

Les espaces verts seront agrandis, installation d'une aire de jeux avec un revêtement au sol adapté à la sécurité et à l'hygiène des tout-petits, ainsi que la sauvegarde du potager !!! L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue au cours du 2^e trimestre.

Deux panneaux lumineux

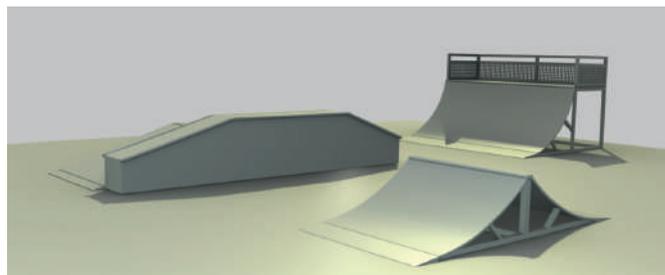
Depuis décembre 2018, vous avez vu fleurir deux panneaux d'information lumineux, qui ont été installés au sein du village, afin d'améliorer l'information et la diffuser plus largement. Ces deux panneaux sont situés l'un, rue des Charnelles, parking du sous-sol et le second à l'entrée du village au niveau du rond-point en direction des Mureaux. Ils seront mis en service en février.

La ville dispose désormais d'un dispositif performant pour relayer l'essentiel des informations, en cours ou à venir, sur la commune, qu'elles soient pratiques, techniques (concernant des travaux de voirie), culturelles (concerts, spectacles, conférences...), sportives (tournois, matchs, courses...) ou encore associatives (lotos, expositions...) et autres.

Skate Park et station de street workout

Un groupe projet pour la réalisation d'un skate Park a été constitué en mars dernier.

Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu avec 12 jeunes et adultes de la commune ainsi que madame Mutel, Adjointe, madame Rayssac, Conseillère municipale (toutes deux en charge de la jeunesse) et d'un professionnel de ces disciplines.



Il a été proposé de mettre en place une station de street workout (pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre).

Lors de ces réunions, les besoins ont été définis en concertation avec un cabinet spécialisé pour établir le cahier des charges, le budget à prévoir et définir le terrain.



Développement économique

Commerces de bouche et de bien être

BOULANGERIE

20 rue de l'Église01 83 54 09 88

PIZZ'O BOIS

rue Maurice BERTEAUX..... 09 83 63 68 62

CRÊPERIE « LA VALLÉE »

9 route des Mureaux.....01 30 95 70 56

O CAFÉ GOURMAND

1 rue Maurice Berteaux01 30 95 51 47

RAPID MARKET

rue M. Berteaux 01 34 75 94 71

COIFFEUR VM

Rue M.Berteaux01 30 95 28 95

COIFFEUR L'OR EMMA

16 Rue de Chapet.....06 60 02 61 91

INSTITUT LOUXIE BEAUTÉ

25 Rue des Charnelles..... 07 81 45 23 29



Place Érambert – tous les dimanches matins de 9h à 13h :
Le marché dominical s'est agrandi avec l'arrivée de deux commerçants, un charcutier et un fromager. Les commerçants et les clients sont fidèles à ce lieu d'échanges et de convivialité.

DIMANCHE :

Fromager	M. POULE	Maraîcher	M. VALLÉE
Boucher	M. TRECAN	Charcutier	M. ROCHON

MERCREDI :

Pizza MASTER PIZZA

JEUDI :

Couscous ATLAS TRAITEUR

VENREDI :

Vente habillement Mme SAVARIAN Annette

La poste

Depuis le 8 octobre 2018, le bureau de poste a fermé ses portes. Le service « poste » a été repris depuis cette date par Rapid Market pour la partie courrier et colis.



Les horaires d'ouverture élargis seront maintenant les suivants :

Lundi : 15h30-19h30

Mardi à samedi : 9h30-12h30/15h30-19h30

Tél : 01 34 75 94 71

Rencontre avec les entreprises

Nos élus sont allés à la rencontre de nos entreprises de la Z.A.C rue de Flins en début d'année 2018.

Cette rencontre économique avait pour objectif de recenser les entreprises ainsi que leurs besoins.

La ZAC compte à ce jour une vingtaine d'entreprises et presque tous les terrains ont été vendus.

Auto-école

L'auto-école rue Maurice Berteaux a fermé ses portes fin 2017. Une nouvelle auto-école verra le jour au 1^{er} trimestre 2019, elle sera située rue de Flins.

Contact : www.autoecole-letrefle.fr

L'auto-école vous proposera :

- ◆ Stage code + conduite (3 ou 5 jours - y compris à chaque vacances scolaires)
- ◆ Conduite accompagnée et supervisée
- ◆ Permis B – formation accélérée possible
- ◆ AM (scooter + voiture sans permis)
- ◆ Permis moto L 125
- ◆ A - A1- A2
- ◆ Passerelle du A2 vers le A
- ◆ Permis remorque
- ◆ Permis boîte automatique & manuelle



Vie Locale

La bibliothèque

40, rue Maurice Berteaux
Téléphone : 01 30 95 22 26

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 09h à 12h et de 14h00 à 18h

Le vendredi de 15h à 18h

Le samedi de 09h à 12h

Nombre d'adhérents :

34 adultes et 217 jeunes



Le cimetière

**L'entretien des espaces verts,
un contrat avec l'ESAT d'Ecquevilly.**

INFOS PRATIQUES

L'ESAT (Établissement de service et d'aide par le travail du Petit Parc) situé en plein cœur de la Zone d'activité du Petit Parc, à Ecquevilly, a ouvert ses portes en 1984 avec 30 personnes. Il bénéficie aujourd'hui d'un agrément de 96 places avec une équipe de 23 salariés pour accueillir des personnes adultes porteuses de handicap, en âge de travailler.

LES OBJECTIFS :

- ◆ Faire acquérir aux usagers des compétences dans un secteur professionnel.
- ◆ Leur permettre d'accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle.
- ◆ Développer leur autonomie par le biais du travail.
- ◆ Offrir des soutiens médico-sociaux et éducatifs en lien avec le travail, afin de favoriser le développement personnel, psychologique, intellectuel et social.
- ◆ Permettre aux usagers de prendre part à la vie de l'établissement et d'exercer pleinement leur droit à la citoyenneté et d'assumer les devoirs qui en découlent.
- ◆ Proposer et aménager des formations adaptées aux besoins de chacun, qu'elles soient qualifiantes ou non.
- ◆ Permettre aux usagers qui le souhaitent, d'effectuer des stages dans des entreprises extérieures, des communes ou d'autres établissements du secteur médico-social.
- ◆ Offrir la possibilité à ceux qui ont développé les capacités suffisantes et qui le souhaitent de quitter l'établissement, afin d'intégrer un milieu de travail moins protégé.

La municipalité a signé un contrat avec l'établissement pour l'entretien des espaces verts du cimetière, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

L'entretien des concessions

Le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien. Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté ; elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, de feuilles et de fleurs fanées.

Il faut également :

- ◆ veiller à la solidité de la sépulture,
- ◆ envisager des travaux en cas :
 - de faille de la dalle,
 - si la stèle s'est brisée,
 - si les joints d'étanchéité sont usés etc.

Rappel : il est interdit de laisser ou de déposer sur les parties communes du cimetière et sur les concessions vides vos débris. Il est prévu à cet effet des containers à la sortie du cimetière. Tout contrevenant pourra être verbalisé.

Les manifestations organisées par la municipalité

Fête de la musique

11 novembre



Fête communale



Balade d'automne



« La Balade d'automne » sera à nouveau au programme des manifestations cette année 2019. Elle aura lieu le 29 septembre 2019. Nous recherchons des personnes volontaires pour partager leur jardin le temps de cette journée. Merci de nous contacter au 01 30 95 5118

Carnet

Naissances

- EEUWAERT GONÇALVES Louane Eva le 05/03/2018
- BAUDIN Lola le 25/03/2018
- LEMOINE Lucille Sylvie le 18/05/2018
- CASTRO Hugo 01/06/2018
- PINTO DE ANDRADE Luka Alex Jaime 12/06/2018
- BENDADI Milan Philippe Kamel 28/06/2018
- BARBIER Axel Lucas 29/06/2018
- RODRIGUES ETCHART Élio Fransisco 26/07/2018
- CHÂTEL Julian Jean Eric 27/07/2018
- CHÂTEL Margaux Sandie Magaly 27/07/2018
- TRIFFORIOT Esteban Pierre Michel 09/08/2018
- GENC Isa 12/08/2018
- MOULON Seth, Claude, Abel 23/09/2018

- GADIN FRANÇOIS Clémentine, Dominique, Marie 04/11/2018
- MÉTAYER Maé, Kety, Nadine 23/11/2018
- OULD BENALI Marwa 28/11/2018

Mariage

- AGANIPPE Giuseppe Nicola et BOISÉDU Marie Simone le 16/02/2018
- TRIFFORIOT Bastien Pierre Michel et BOURDOT Faustine le 30/06/2018
- SIVERA Pierre Norbert et ISTACE Michèle Marie Ghislaine le 28/07/2018
- ROLO Alexis Maxime et MOCHET Jessica le 01/09/2018
- BAZIN DE CAIX DE REMBURES Emeric Anseau Bertrand et PENARD Emilie Claudette Monique le 08/09/2018

Décès

- LEVASSEUR Ludovic Jean-Claude Henri le 06/01/2018
- BERRIER René le 19/01/2018
- ROUX Michel Louis Claude le 06/02/2018
- RENARD Jean, Jacques, Marcel, Alfred le 26/04/2018
- ARTEIRO Maria Jose le 18/07/2018
- PHILIBERT Liliane, Clémentine, Berthe SAINT-MARTIN le 25/07/2018
- CHAUVIN Alain René Jean le 09/08/2018
- PEREIRA DA SILVA Maria Elisa le 15/11/2018
- HÉRON Simone LANDRIN le 17/09/2018
- LAMBOT Jean Eugène Joseph le 20/11/2018
- SCHALK Roger le 21/12/2018
- DUVAL Christiane le 31/12/2018

Vie quotidienne

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté Urbaine (GPS&O) a repris certaines compétences. Ce tableau vous indique les compétences GPS&O et celles de la mairie.

Toutefois, la mairie reste l'interlocuteur privilégié des administrés.

		MAIRIE	GPSEO	RIVERAINS
Circulation				
Demande arrêtés circulation		X Police municipale 06 75 35 99 89 police municipale@bouafle.fr		
Demande de prêt de matériel		X		
Remarques circulation & stationnement		X Police municipale 06 75 35 99 89 police municipale@bouafle.fr		
Travaux d'aménagement et entretien de voirie et des équipements associés :				
Rebouchage des nids de poule, Balayage manuel et/ou mécanique, Elagage des arbres d'alignement, Entretien des abris bus	Demande et déclaration d'incident	X		
	Réalisation des travaux		X	
Création bateau (accès terrain)	Demande	X		
	Réalisation des travaux			X
Permission de voirie			X	
Salage		X	X Rue empruntées par transports en commun	
Nettoyage trottoir				X
Propreté urbaine:				
Désherbage routes et caniveaux			X	
Désherbage trottoirs		X		
Bac à verres			X	
Dépôt sauvage				
Cimetière				
Éclairage public (travaux et entretien)	Demande et déclaration d'incident	X		
	Réalisation des travaux		X	
Signalétique lumineuse (travaux et entretien)	Demande et déclaration d'incident	X		
	Réalisation des travaux		X	
Collecte et traitement des déchets			X Contact 01 30 98 78 14	
Assainissement:				
Entretien des branchements et des réseaux collectifs			X Contact VEOLIA 09.69.36.86.24	
Contrôle assainissement pour vente sur réseaux collectifs			X Contact VEOLIA 01.34.92.88.68	
Contrôle assainissement pour vente sur réseaux autonomes			X Contact GPSEO 01.34.01.24.40	
Raccordement assainissement			X Contact GPSEO 01.34.01.24.40	
Eau:				
Raccordement, compteur, contrat, facturation			X SUEZ 09 77 40 84 08 ou www.toutsurmoneau.fr	
Alertes et Urgences			X SUEZ 09 77 40 11 13	

Urbanisme

Infractions : Il y a eu pour l'année 2018, 17 infractions relevées concernant l'urbanisme.

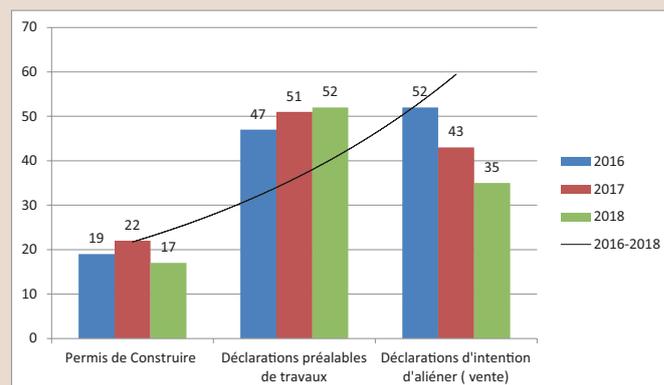
Au niveau de l'instruction des permis de construire, sur les 17 permis déposés pour l'année 2018, un seul a été accordé sans demande de pièces complémentaires.

7 permis ont été accordés après demande de pièces complémentaires.

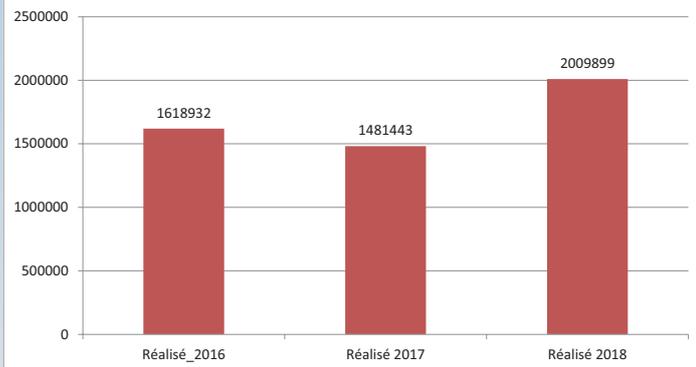
2 ont été classés sans suite, les pétitionnaires n'ayant pas complété leur dossier.

Un permis a été refusé d'emblée sans demande d'incomplet.

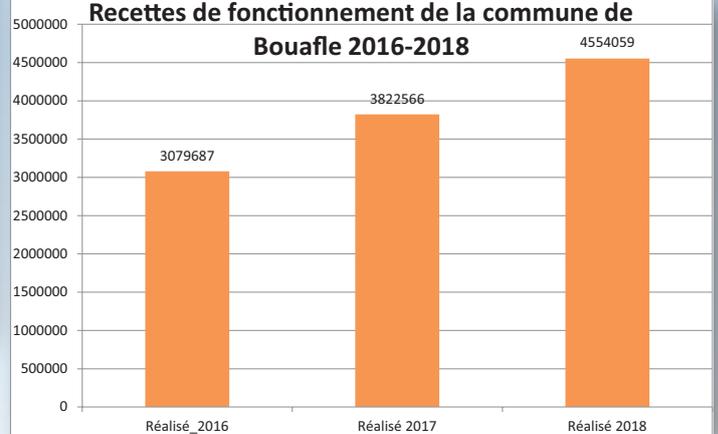
À ce jour 5 sont en cours d'instruction.



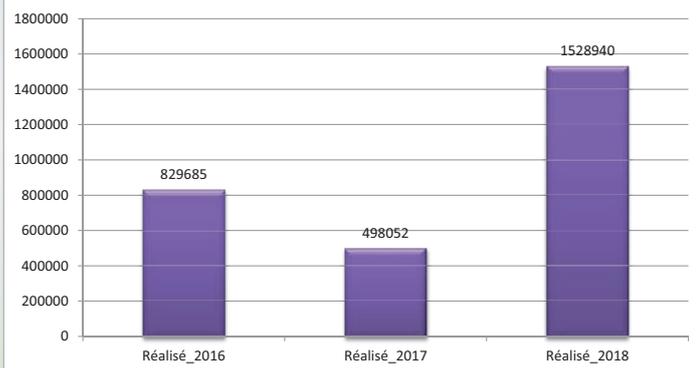
Dépense de fonctionnement de la commune de Bouafle 2016-2018



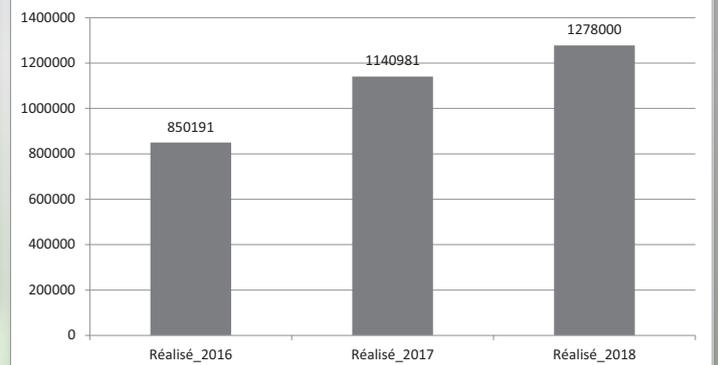
Recettes de fonctionnement de la commune de Bouafle 2016-2018



Dépenses d'investissements de la commune Bouafle 2016-2018



Recettes d'investissements de commune de Bouafle 2016-2018

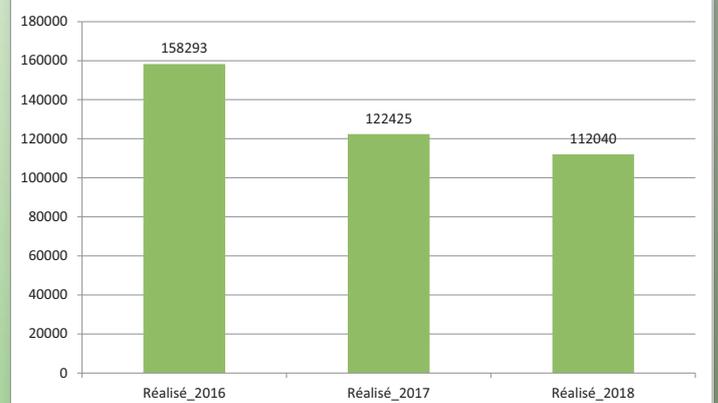


Tous nos projets d'investissements sont réalisés en autofinancement, en réduisant l'endettement de la commune grâce aux subventions, à une bonne gestion de nos dépenses et sans augmenter la taxe d'habitation.

Nous devons donc continuer à gérer la commune de façon très rigoureuse. Pour cela il nous faut nous montrer combattifs et créatifs. Nous essayons aussi d'optimiser les ressources de fonctionnement en exploitant au mieux la location des logements et bâtiments communaux. L'objectif est de maintenir le même niveau de services proposés à la population en maîtrisant nos frais de fonctionnement.

Bien sûr, nous aimerions faire davantage tant les besoins sont importants. Je n'oublie aucun quartier mais on doit prioriser et rationaliser en fonction des financements possibles, mais il existe une règle fondamentale maîtriser les finances communales comme un « bon père de famille ». Une règle d'or de Bouafle !!!

Dettes de la commune Bouafle 2016-2018



Calendrier prévisionnel

JANVIER	
Galette des aînés « CCAS » salle du sous-sol	09
	26
	Danse « les amis de la danse » salle du sous-sol
FÉVRIER	
Bal des enfants « les amis de l'école » salle du sous-sol	16
Goûter des aînés « CCAS » Salle du sous-sol	6
Danse « les amis de la danse » salle du sous-sol	16
Remise des sacs de déchets verts Ateliers municipaux	16 & 23
MARS	
Exposition peinture «Loisirs et culture» Salle du sous-sol	7
Course aux œufs « les amis de l'école» dans les écoles	13
Loto des enfants « les amis de l'école » Salle du sous-sol	17
Carnaval « Loisirs et Culture » Salle du Sous-sol	23
Bourse à la puériculture « les petits lutins » salle du sous-sol	31
Tournoi d'échecs « les échecs » Salle des associations	
AVRIL	
	14
	Audition musique- salle polyvalente
	Concert de printemps « Espérance de Bouafle» Salle du sous-sol
Cérémonie du 8 mai 1945	8
Journée initiés « yoga »- salle polyvalente	19
Tournoi de pétanque « l'amicale du personnel » Ateliers municipaux	25
M AI	
	30
	Brocante « les amis du 3ème âge » Place Erambert

des manifestations 2019

Fête de fin d'année « les petits lutins » salle des associations	15		
Exposition bulle d'O Salle du sous-sol	15 & 16		
Remise des dictionnaires Portes ouvertes école maternelle Kermesse des écoles salle du sous sol + écoles Association « Les amis des écoles »	22		
Forum des associations Place Erambert	7		
Concours de pétanque « la Boule Bouaflaise »	15	Portes ouvertes « les petits lutins » Salle des associations	
Course de vélo			
Opération nettoyons la nature	28		
Danse « les amis de la danse » salle du sous-sol	5		
Bourse à la puériculture « les petits lutins » Salle du sous-sol	6		
Cérémonie du 11 novembre Cimetière + salle du sous-sol	11		
Bourse aux jouets « Les amis de l'école » Salle du sous-sol	24		
Danse « Les amis de la danse » Salle du sous-sol	7		
Marché de Noël « L'amicale du personnel » Place Erambert			
		J U I N	21 Fête de la musique
			22 Bal Les amis de la danse- salle du sous-sol
			29 Fête du village- Stade et Place Erambert
		S E P T E M B R E	8 Pique nique « Les amis des écoles »
			21 Foire à tout « Amicale du personnel » Rue de Flins
			22 Trail des fonds de Cayenne Départ + salle polyvalente
			29 balade d'automne
		O C T O B R E	12 Théâtre « Loisirs et Culture » Salle du sous-sol
			31 Halloween « Les amis de l'école » Salle du sous-sol
		N O V E M B R E	16 Concert de la Sainte Cécile « L'Espérance de Bouafle » Salle du sous-sol
		D E C E M B R E	15 Père Noël « Loisirs et Culture » Salle du sous-sol

Solidarité et santé

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales.

Contact et renseignements : 01 30 95 02 73

Il assure des missions telles que :

- ◆ Portage de repas à domicile : toute personne désirant en bénéficier peut contacter le CCAS
- ◆ Téléassistance : abonnement VITARIS (formulaire à remettre au CCAS)
- ◆ Opérations Cinéma & Piscine : des tickets sont remis gracieusement aux jeunes de 3 à 17 ans une fois à chaque vacance scolaire sur présentation de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille

- ◆ Carte Navigo (titre de transport pour les personnes âgées de 65 ans non imposables sans activité ou personnes handicapées à partir de 20 ans bénéficiaires de AAH ou pension d'invalidité 2^e catégorie non imposables, ou personnes handicapées de 60 à 65 ans bénéficiaires de la carte d'invalidité non imposables et sans activité)
- ◆ Aides financières facultatives : toutes les demandes sont instruites et présentées au Conseil d'Administration du CCAS qui émet un avis sur le bien-fondé du dossier
- ◆ Aide aux démarches et écoute
- ◆ Organisation d'animations pour les Seniors
- ◆ Chaque année, le CCAS organise le traditionnel repas des Seniors qui réunit les habitants de plus de 65 ans
- ◆ Un colis festif est également distribué aux administrés de plus de 75 ans qui ne participent pas au repas, cette année 2018, 103 colis ont été remis ou distribués
- ◆ La galette des Rois pour les seniors
- ◆ Diverses activités tout au long de l'année

Repas de nos aînés

Chaque année, en novembre, le village met à l'honneur ses aînés en les conviant à un repas où la bonne humeur est de rigueur. Le 24 novembre dernier, 113 participants se sont réunis au Coq au vin à Triel sur Seine.



80 seniors étaient présents lors de la galette



Écrivain public

Tous les vendredis de 9 h 15 à 11 h 30 au CCAS

Conseiller juridique

Les 1^{er} jeudis de chaque mois de 9 h 15 à 11 h 30 au local du CCAS



La maison de la justice

Un service gratuit

et confidentiel d'information juridique
Maison de justice et du droit des Mureaux
79 Bd Victor Hugo - 78130 Les Mureaux
Téléphone : 01 34 92 73 42
www.mjd-valdeseine.fr

La Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine, offre un large panel de permanences pour que les usagers puissent trouver l'information juridique qu'ils recherchent, et cela autour de 3 missions :

- ◆ L'accès au droit et à l'aide aux victimes
- ◆ Traitement judiciaire
- ◆ L'aide personnelle et administrative

Des permanences ont lieu à la maison médicale de Bouaffle, 190 rue des Clos des Charnelles
Téléphone : 09 64 41 05 78

Logements touristiques

Les plateformes de location touristique tels Airbnb, Abritel-HomeAway ou Leboncoin se sont engagées à mettre en place d'ici fin 2018 un système de blocage automatique pour faire respecter la limite légale de 120 jours de location par an pour une résidence principale.

En effet, la location d'une résidence de tourisme se limite à 120 jours par an... comme l'y oblige la loi depuis 2016. Passé ce délai, consécutifs ou non, un propriétaire ne pourra plus mettre à disposition son appartement.

Des sanctions renforcées contre les loueurs et les plateformes. Par ailleurs, le projet de loi Elan compte renforcer les sanctions autant à l'égard des propriétaires que des plateformes qui ne respectent pas la loi. Les loueurs devront transmettre à la commune le décompte du nombre de nuitées ayant fait l'objet d'une location pendant l'année en cours et ceux qui ne respectent pas leurs obligations risqueront des amendes.

Petit rappel sur l'insalubrité

Le locataire d'un logement manifestement insalubre doit faire lui-même un signalement auprès de la Mairie de sa commune au 01 30 95 02 73

Le service compétent ou l'ARS (Agence régionale de Santé) se rendra sur les lieux pour constater l'insalubrité du logement. Si le rapport est concluant, la procédure passera entre les mains du préfet ; celui-ci demandera l'avis d'une commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques.

Le propriétaire est mis au courant de la tenue d'une réunion avec cette commission, afin qu'il puisse apporter des observations.

Après avis de la commission, le préfet prendra ou non un arrêté d'insalubrité réparable ou irrémédiable.

Services et administration

S'inscrire pour voter en 2019

Pour pouvoir voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune de son domicile. Une réforme électorale récente est venue modifier et simplifier les modalités d'inscriptions comme suit :

L'attribution à vie d'un numéro unique pour chaque électeur : R.E.U (Répertoire Electoral Unique)

Ce numéro demeurera identique et permettra à chaque électeur de connaître sa situation :

Suis-je inscrit ? Dans quelle commune et dans quel bureau dois-je voter ?

La mention de ce numéro unique sur la carte d'électeur entraînera l'édition de nouvelles cartes que les personnes recevront entre les mois d'avril et mai 2019.

L'extension de la période d'inscription sur les listes électorales

À partir du 1^{er} janvier 2019 l'inscription sera possible tous les jours de l'année **jusqu'au 31 mars 2019** puis jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin pour les années suivantes.

La simplification de l'inscription des jeunes de 18 ans

Les jeunes atteignant 18 ans avant l'élection, seront inscrits d'office dans le R.E.U pourvu qu'ils aient procédé à leur recensement et qu'ils soient résidents dans la même commune que celle où ils habitaient lors de leur majorité. Désormais les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours d'un scrutin, seront inscrits d'office (comme les autres jeunes majeurs) et pourront voter lors du second tour de ce scrutin.



Rappel des modalités d'inscriptions :

Pour vous inscrire ou signaler un changement concernant votre adresse ou votre état civil, intervenu récemment, pensez à faire enregistrer votre nouvelle situation auprès du service état civil.

Vous avez trois possibilités :

- ◆ Venir en mairie au service état Civil
- ◆ Envoyer par courrier
- ◆ Pour les électeurs français, le formulaire d'inscription cerfa n°12669-01
- ◆ Pour les électeurs Européens désirant voter pour les élections Municipales, cerfa n°12670-01
- ◆ Pour les électeurs européens désirant voter pour les élections Européennes, cerfa n°12671-01

Pièces justificatives à produire :

- ◆ Titre d'identité : Carte d'identité ou Passeport (valide ou expiré depuis moins d'un an)
- ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Petite enfance

Micro-crèche

Pour tous renseignements et les inscriptions (Dossier de pré-inscription à retirer sur place), les familles doivent contacter directement la micro-crèche au 01 30 91 14 06.

La micro-crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Capacité d'accueil : 10 enfants à la journée et par heure, de 4 mois à 3 ans, non scolarisés.

Au quotidien, garante du projet pédagogique et aux petits soins pour vos petits bouts : l'équipe pédagogique !

- ◆ 1 éducatrice de jeunes enfants responsable.
- ◆ 2 auxiliaires de puériculture
- ◆ 1 aide petite enfance

La structure dispose de deux jardins :

- ◆ le premier permet aux enfants de jouer avec les vélos, toboggan, ballons, etc.



- ◆ le second est un potager de fruits, légumes et fleurs

Au 1^{er} janvier 2019, le mode de gestion financier de la micro-crèche change !

Depuis l'ouverture de la micro-crèche, le mode de gestion était en PSU (prestation de service unique). La CAF versait au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement de la micro-crèche.

En 2019, le mode de gestion passera en PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant), la CAF versera directement aux familles le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) dans le cadre de la Paje.

Elle sera calculée en fonction des ressources de la famille, du nombre d'enfants et de leur âge.

L'aide est accordée si l'enfant est gardé un minimum de 16 heures dans le mois.



Enfance

Centre de Loisirs

Fort de ses 11 ans d'existence dans ses locaux actuels, l'accueil de loisirs « Les tilleuls », propose différents temps d'accueil selon les besoins, les attentes des familles.



L'accueil périscolaire ouvre ses portes de 7h à 8h40 et de 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

L'accueil extrascolaire vous propose d'accueillir vos enfants en journée, les mercredis et vacances de 7h à 19h.

L'équipe d'animation et la directrice élaborent des projets d'activités diverses et variées en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la structure.

L'équipe veille au respect du rythme de vie de chaque enfant afin qu'il puisse en fonction de son âge, de ses besoins, de sa capacité s'épanouir, s'amuser, jouer, découvrir, se construire, se développer, vivre ensemble sur les différents temps d'accueil proposés aux familles.

Pour tous renseignements, vous devez vous rendre directement au centre de Loisirs ou contacter la directrice : Mme MAINOT Virginie. Tél. : 01 30 90 11 39.

<http://www.ifac.asso.fr/Accueil-de-Loisirs-de-Bouafle>

Ecole maternelle

À l'école maternelle du cèdre, de nombreux évènements sont organisés tout au long de l'année pour enrichir un quotidien où chacun s'investit dans son travail.



Semaine du goût : Préparation du petit-déjeuner par tous les enfants dans le cadre du décloisonnement du mardi



Animation musique à l'école



Le Père Noël nous rend visite.

Toutes ces manifestations ont lieu gratuitement à l'école grâce à la mairie de Bouafle, à l'association des amis de l'école, à la participation des familles à la coopérative scolaire et à l'initiative de nombreux membres de la communauté éducative. Merci à tous !



Spectacle à l'école.



Noël inspire les enfants jusque dans la salle de motricité



Journée en plein air

Équipe enseignante :

Directrice : Anne Lehmann-Martin depuis le départ à la retraite de Marie-Claude Jensen à qui nous souhaitons d'en profiter pleinement !!!

Petite Section (33 élèves) : Anne Lehmann-Martin, Atsem : Brigitte Chevalier

Moyenne/Grande Sections (28 élèves) : Lydie Gendras, Atsem : Delphine Ollivier

Grande/Moyenne Sections (29 élèves) : Nicolas Combres, Atsem : Emmanuelle Reyes

AVS : Muriel Poulain

Service Civique : Salomé Martin

Délégués de parents d'élèves élus : M. Vallée, Mme Dandin, Mme Loustaneau.

Suppléants : Mme Castro, Mme Eskenazi, Mme Pascault

Ecole élémentaire

Des nouvelles de l'école élémentaire Joliot-Curie

Cette année scolaire, 149 élèves fréquentent l'école élémentaire Joliot-Curie.

La répartition des élèves s'effectue sur 6 classes comme suit :

CP : Mme MERZERAUD, 22 élèves
CP/CE1 : Mme RIVOALEN, 22 élèves
CE1 : Mme GUTIERREZ, 25 élèves
CE2 : Mme NANCEY, 25 élèves
CM1 : M. UGGERI, 28 élèves
CM2 : Mme OURRAD, 27 élèves

Quelques mots au sujet de l'année scolaire 2017/2018 :

Celle-ci fut très remplie.

Dès le mois de septembre, quelques classes ont bénéficié d'ateliers (équilibre sur un rouleau, jongler avec des balles, se déplacer sur un fil et le hula hop) et d'un spectacle de cirque, offert par la Communauté Urbaine, dans le cadre du festival international du cirque qui se déroulait aux Mureaux.

Toujours en septembre, toutes les classes de l'école ont remis leurs dessins pour participer aux « balades d'automne » organisées par la municipalité le dimanche 24 septembre 2017. L'équipe enseignante a souhaité réaliser un projet pluridisciplinaire autour de la création d'une fresque en mosaïque au nom de l'école. Celui-ci a été financé en totalité par la municipalité. Puis, la fresque a été installée sur la façade de l'école par les services techniques de la commune, nous remercions vivement tous les partenaires.



Tous les élèves de l'école ont participé au « marché des connaissances », les enfants échangeaient entre eux, selon leurs compétences sur différents sujets (jeux de société, jeux de stratégie, apprendre à compter en russe, se présenter en allemand, découvrir la vie des phasmes...).

Il y a eu la participation au projet e-villes en Yvelines, rendue possible grâce aux tablettes dont elle dispose.

Comme chaque année les élèves ont assisté à des conférences pédagogiques.

Le samedi 23 juin, a eu lieu la remise des dictionnaires pour les CM2. Ensuite, il y a eu l'exposition du travail des élèves, la présentation du diaporama et l'inauguration de la fresque. Puis notre chorale de fin d'année devant les parents puis la kermesse.

Sans oublier que grâce aux Amis de l'école toutes les classes sont sorties : le musée des archéologies Nationales à Saint-Germain-en-Laye, La Grande Galerie de l'Évolution à Paris, Biotropica et la restitution au théâtre de la pièce travaillée par certaines classes.

Depuis ce début d'année scolaire, toutes les classes ont participé à l'opération Nettoyons la nature et à la commémoration de 1914-1918.

Et pour 2018-2019, c'est un projet de comédie musicale que l'équipe et les élèves comptent présenter aux familles. Ils vous inviteront à Saint-Germain-en-Laye.

Ne ratez pas ce rendez-vous qui, cette année, remplacera la chorale de fin d'année.

Sécurité

Mise en place du PPMS depuis le début de l'année 2019

Qu'est-ce qu'un PPMS ?

Le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Où ?

Dans chaque structure qui accueille les enfants du village (écoles, micro-crèche, centre de loisirs...).

Par quel moyen ?

Par un dispositif d'alerte relié aux différents services. Plusieurs exercices ont été réalisés pour la mise en place de ce dispositif.

Nouveau panneau « commune solidaire »

« Commune solidaire » est le nom qui a été retenu par les maires de Chapet, Ecquevilly et Bouafle et le Major de la Brigade de la gendarmerie d'Ecquevilly pour figurer aux entrées de chacune de ces villes.

Ce dispositif participatif permettra d'assurer une veille régulière, grâce à la vigilance de tous.

Deux objectifs sont recherchés : améliorer la sécurité des habitants, la prévention contre les cambriolages, mais aussi développer l'entraide entre voisins, notamment vis-à-vis des personnes seules.

Une convention « Participation citoyenne » a été signée entre la gendarmerie et la commune.

N'hésitez pas à faire le 17 en cas de besoin.



Environnement

Opération « Nettoyons la nature »

Le vendredi 28 septembre dernier, les enfants de l'école élémentaire ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». Cette journée a permis aux enfants de se rendre compte de l'importance de ne pas jeter les déchets dans les rues.



Ainsi 45 kg de déchets ont été ramassés.

Récolte : mégots de cigarettes, cannettes, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes, bouteilles en verre, papiers, boîtes en plastique et papiers, cartons d'emballage, etc.



Des élus et des parents se sont joints à cette action dans la joie et la bonne humeur. À l'issue de cette journée, un goûter et une remise de diplôme ont eu lieu.

Le samedi 29 septembre, cette opération a été poursuivie par les habitants de Bouafle et des élus.

La municipalité remercie tous les participants et principalement l'association des chasseurs qui est venue nombreuse.

Sacs de déchets de verts :

La distribution aura lieu les samedis 16 & 23 mars de 09h à 12h aux services techniques – rue du Pieu.

Sacs de déchets verts : 1 ou 2 paquets par foyer uniquement à ces dates-là. Aucune distribution sera effectuée après, ni aux services techniques, ni à la Mairie. Si absent, possibilité de les faire retirer par une tierce personne.



Culture, loisirs & festivités :

BULLE D'O :

L'association Bulle d'O créée en 2015, vous propose des ateliers d'arts plastiques et des cours de gymnastique douce :

Les cours d'arts plastiques visent à développer votre créativité. Pour cela Anouck Roussarie artiste plasticienne vous accompagne dans votre démarche artistique et expérimentale.

Les ateliers ont lieu :

- le lundi pour les ados de 18h30 à 20h30 et les adultes et de 20h à 22h.
- le samedi pour les enfants à partir de 6 ans de 10h à 11h et à partir de 8 ans de 11h à 12h30.

Salle des associations Rue de la Croix Boussay

Pour de plus amples renseignements, Anouck vous répond au 06 76 95 44 07 ou anouck.roussarie@gmail.com

Les cours de gymnastique pilate vous offrent un moment de détente, de relaxation tout en vous musclant par des exercices adaptés et respectueux de votre état physique. Claudine Blanc-Fontenille Kinésithérapeute Diplôme Éducatrice spécialisée en Gym Pilate vous coache dans le but d'améliorer votre santé. Les cours ont lieu le lundi de 20h à 21h.

Salle Polyvalente rue de l'église

Pour de plus amples renseignements, Claudine vous répond au 06 37 42 37 03 ou claudine.bf@orange.fr

Une exposition des œuvres des élèves des cours d'arts plastiques aura lieu du samedi 15 au dimanche 16 juin 2019 au sous-sol de l'école de Bouafle. Vous y êtes cordialement invités. Vernissage le samedi 15 juin à partir de 16h.

Contact :

Sonia Lachter Présidente 06 36 84 01 90

Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/BulleDoBouafle78/>

DE FIL EN AIGUILLE :

Venez nous rejoindre pour apprendre la technique du patchwork ou pour faire du point compté, du point de croix, de la broderie...

Horaires du club : Lundi et/ou Mardi de 14h à 16h30/17h environ

Lieu : Salle des Associations au Tilleul près de la bibliothèque 2^e étage ou entrée rue de la Croix Boussay près de la halte-garderie.

N'hésitez pas à venir nous voir coudre ou vous renseigner. Vous pouvez également nous proposer votre savoir-faire dans d'autres travaux manuels (perle/collier/bracelet/cartonnage/Scrapbooking...)



Coordonnées de la Présidente :

Mme DAUNIS Colette - 5 rue Neuve - 78410 Bouafle

Tél. : 01 30 95 27 78

ÉCOLE DE MUSIQUE :

L'École de Musique de Bouafle dispense des cours d'instrument par des professeurs professionnels :

- Julien pour la guitare classique et électrique
- Olivier pour le piano
- Joël pour la batterie et les percussions.

Le cours de formation musicale est intégré au sein du cours d'instrument afin qu'il soit adapté au mieux à la pratique de l'instrument.

Suivant la demande, nous pouvons ouvrir d'autres classes d'instruments.

Chaque mois de juin, une évaluation est réalisée afin de constater les progrès réalisés par les élèves.

La prochaine audition annuelle aura lieu le dimanche 14 avril 2019, à la salle polyvalente.

L'école de musique comprend également une chorale d'une dizaine de personnes dont les cours dispensés par notre chef de chœur David ont lieu le mardi de 20h30 à 22h. N'hésitez pas à venir renforcer les rangs de la chorale.

De plus, l'école de musique recherche de nouveaux élèves dans les disciplines instrumentales. Aussi, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en nous joignant par téléphone au 06 95 02 25 05 ou par mail ecolemusiquebouafle@outlook.fr



ÉCHECS ET BOUAFLE :

Vous aimez le jeu d'échecs et vous aimeriez bien jouer régulièrement, alors n'hésitez plus à nous rejoindre. N'ayez aucune crainte, tous les niveaux sont représentés. Nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance conviviale le mercredi à partir de 20h00.

Contact et renseignement :

Monsieur Jean-Louis HAMEAU

Téléphone : 01 30 91 09 35

poumat@free.fr

LA COMPAGNIE DE LA FORTELLE :

Notre association a pour but de promouvoir l'univers médiéval fantastique au travers de marchés médiévaux, de spectacles d'ateliers artisanaux et de jeux de rôles.

Un peu d'aventure vous tente, la magie vous fait des clin d'œil ou bien simplement la gloire et la fortune sont vos motivations, rejoignez-nous.

C'est une association destinée aux adultes.

Contact et renseignements :

Téléphone : 06 28 49 12 66

compagniedelafortelle@gmail.com

L'AMICALE DU PERSONNEL :

L'amicale, un bureau de membres bénévoles qui œuvre pour organiser et proposer des animations aux bouaflais. Elle est à l'initiative du marché de Noël, qui se déroule chaque année sur la Place Erambert.

Contact et renseignements :

Président : OLLIVIER Michaël
Facebook : amicale bouafle
Téléphone : 06 07 24 04 95



L'ESPÉRANCE DE BOUAFLE :

C'est une association du patrimoine communal de Bouafle. C'est en 1867 que fut créée l'Espérance de Bouafle regroupant un ensemble musical constitué d'instruments à vent et à percussions auxquels s'ajoutent exceptionnellement des claviers ou des instruments à cordes.

Cette combinaison d'instruments se nomme orchestre d'harmonie, à ne pas confondre avec l'orchestre de fanfare formé uniquement de cuivres et de percussions, vous risqueriez de vous attirer les foudres de nos flûtistes, clarinettes ou saxophonistes.

Sous la direction de Laurent Hemeryck, les 25 musiciens constituant cette harmonie interprètent un répertoire musical varié, renouvelé chaque année. Il est constitué de compositions originales pour orchestre d'harmonie, de rock, de musique de film, de musique classique et de musique du monde.

Les occasions de venir nous écouter sont nombreuses, à Bouafle bien sûr mais aussi sur l'ensemble des Yvelines. Nous organisons tous les ans des concerts spectacles en salle, des concerts en plein air de préférence accompagnés du soleil et nous contribuons aux cérémonies officielles.



Nous accueillons très volontiers de nouveaux talents tous les ans. Vous apprécierez le plaisir de jouer au sein d'un orchestre dans une ambiance

passionnée et conviviale. Vous ne le regretterez pas ! Nos répétitions ont lieu chaque semaine le lundi de 19h45 à 21h45 au sous-sol de l'école à Bouafle, n'hésitez pas à consulter notre blog (<http://esperancedebouafle.blogspot.com>), venir nous voir ou à prendre contact avec nous.

Contact et Renseignements :

Président : Martial PETITJEAN
06-17-69-91-40, ameline90@hotmail.fr
Secrétaire : Teresa WOEHREL-LEMPKE
06-60-48-27-17, teresa.lempke@wanadoo.fr
Chef d'orchestre : Laurent HEMERYCK
06-03-50-89-26, laurent.hemeryck@free.fr

LES AMIS DE L'ÉCOLE DE BOUAFLE :

Nous sommes un groupe de parents d'élèves bénévoles qui organise des animations pour les enfants du village : Halloween, Noël des enfants, le bal, le loto, la chasse aux œufs et la kermesse.

L'association subventionne les écoles maternelles et primaires pour des activités pédagogiques et des sorties scolaires. Nous avons à cœur de rassembler les familles du village dans un esprit de solidarité pour développer entre elles un lien d'amitié.

Tous les parents sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe ou tout simplement être bénévoles ponctuellement et nous aider lors des manifestations.

Contact :

Aurélié Pardo - Présidente
Tel : 06 14 92 60 70
Mail : aureliepardo26@gmail.com
ou lesamisdelecoledebouafle@gmail.com
www.facebook.com/amisdelecoledebouafle
Pour rappel notre association est domiciliée à la mairie pour recevoir le courrier



LES AMIS DU 3^e ÂGE :

L'Association « Les Amis du 3^e Âge de Bouafle » a été créée en 1980

But de l'Association :

Réunir toutes les personnes en dehors de considération politique et religieuse pour leur permettre de mieux se connaître et de créer des liens d'amitié et d'entraide. Venez nous rejoindre, pas besoin d'être senior, nous sommes ouverts à tous.

L'association organise tous les ans :

Une brocante le jeudi de l'Ascension avec l'association des « Marcheurs de Bouafle »,
Des après-midi détente mardi et jeudi de 14h à 18h salle des associations au Tilleul
Des animations à thèmes
Des sorties diverses.

Contact :

Présidente Veillard Guylaine
10 À rue de l'Église
78410 Bouafle
Tel : 01 30 90 37 02



LOISIRS ET CULTURE :

Une nouvelle année vient de commencer avec son lot d'activités, animées par une équipe de bénévoles qui a quelques difficultés à se renouveler. Notre association « recrute » activement des bonnes volontés qui pourraient et voudraient s'investir avec nous. Depuis fin 2017, début 2018, 2 bénévoles sont venus enrichir notre association, ce

Associations

qui a permis à de nouvelles activités de voir le jour. Avec le concours de Diane, nous avons mis en place un atelier « cuisine » pour les enfants qui a rencontré un franc succès et 2019 verra l'aboutissement du travail de la troupe théâtrale de Jérôme, par une représentation en fin d'année, pour le plus grand plaisir de tous. Également au programme de cette année, notre exposition de peintures, en espérant une importante participation des peintres « bouaflais », à laquelle nous pensons associer les photographes amateurs de notre village (projet à l'étude). Nous essayons tout au long de l'année d'offrir des prestations de qualité pour les petits et les grands et notre association n'a jamais aussi bien porté son nom de « LOISIRS & CULTURE ». Si vous êtes intéressé par nos activités, les bénévoles de notre association se feront un plaisir de vous accueillir ou de vous renseigner. En vous souhaitant une bonne année 2019 pleine de « loisirs et de culture » !

Contact :

La présidente : Agnès HOUDIN – 06 33 40 38 51

Éveil :

Association « Les petits lutins de Bouafle »

L'association « les petits lutins de Bouafle » entre dans sa quatrième année, toujours dans la même dynamique autour de 3 matinées d'éveil par semaine : le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 à la salle des associations Rue de la Croix Boussay Bâtiment du Tilleul à Bouafle.

Nous préparons nos petits lutins en douceur à la vie en collectivité en tenant compte du rythme de chacun. Notre association joue un rôle actif pour lutter contre l'isolement et diversifier le travail des adhérents auprès des enfants. Elle développe des relations extérieures régulières et s'implique dans la vie associative du village.

Que vous soyez maman en congé parental ou ayant un enfant non scolarisé, grand-parent ou assistante maternelle, rejoignez-nous pour partager un moment ludique et convivial.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Madame Gossé Chantal au 06 03 62 45 45 (Présidente de l'association)

Madame El Mzouti Houda au 06 21 03 78 82 (Secrétaire de l'association)

Site internet : <http://lespetitslutinsdebouafle.centerblog.net>

Anciens combattants :

FNACA : Fédération National des Anciens Combattants en Algérie, comité de Bouafle, créé le 02/01/1986

But de l'Association : Participation aux devoirs de mémoires des différents conflits armés. Œuvrer en faveur de la Paix. Agir pour la reconnaissance de la qualité d'anciens combattants à ceux qui ont participé aux combats en

Afrique du Nord. Apporter un soutien moral ou matériel aux adhérents hospitalisés ainsi qu'à leurs veuves.

Contact :

Président : Chauvin Marc
21 Rue Laguillermie
78410 Bouafle
Tel : 01 30 95 51 24



UNC :

Contact et renseignement :

Monsieur Gilbert TRANCHANT
60 rue du Pré Seigneur – 78410 BOUAFLE
Téléphone : 01 30 95 57 41

Sports :

ASSOCIATION CHASSE DE BOUAFLE :

Contact et renseignement :

Monsieur Thierry GAUTIER - Téléphone : 01 30 90 02 79

ESBF FOOTBALL :

(Entente Sportive Bouafle - Flins)
Pour cette année 2018, les U9 de la Bouafle Academy se sont qualifiés pour la Torcy Cup 2019 (tournoi devenu une référence en Europe). Ce tournoi prestigieux, qualificatif a pour but de permettre aux finalistes de participer à la Torcy Cup prévue les 11 et 12 mai prochains. L'ESBF a également eu la fierté de voir l'un des jeunes du club, Hakim Dongopandji, signé un contrat dans le club professionnel du Havre. C'est le 4^e jeune de Bouafle à signer dans un club professionnel. Petit à petit l'école de foot de Bouafle se démarque dans le milieu du foot dans les Yvelines, mais également au niveau national.

Cette année, L'Académie de football Bouafle/Flins a organisé la première édition de « La Bouaflins en famille ». Cet événement sportif est une foulée pédestre familiale à allure libre ouverte à tous qui avait pour objectif de fournir aux familles, crèches et écoles un éveil sportif depuis le plus jeune âge avec du matériel adapté. Ainsi 160 participants ont participé à cet événement dans la joie, le bonheur et le partage!!!

L'ESBF tenait ainsi à remercier toutes les associations, les municipalités de Bouafle et Flins, ainsi que tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

Membres du Bureau :

Président : François-Xavier SCHNEIDER

Trésorière : Karine BRAZ

Secrétaire : Nathalie BERNARD

Contact et renseignements :

M. François-Xavier SCHNEIDER Président

Téléphone : 06 76 53 03 98- ententesportivebf@gmail.com



HAKKEN-DO-KARATÉ

Encore une année de performance et de bonne humeur pour le club de Karaté de Bouafle !

De nouvelles ceintures noires, de multiples titres en kata et en combat pour les enfants et les adultes, et un titre de vice-champion des Yvelines pour l'équipe junior. Fier de ses 80 licenciés cette année, le club est ouvert à tous. Envie de se remettre en bonne forme physique, le body karaté est fait pour vous, mouvements en musique, cardio, abdos, fessiers, activité intense, physique et complète. Pour les tout-petits (maternelle), le baby karaté travaille la motricité et la découverte des sports d'opposition. Olympique en 2020, venez découvrir ce sport, cet art martial. Encadrez par un professeur avec plus de vingt ans d'expérience. Vous trouverez un club convivial et accueillant alors venez avec vos objectifs !



Contact :

Choupeau Sophie : 06 83 31 16 85

Mail : hakken-do.karate@bbox.fr

Notre page Facebook : Hakken Do Karate Bouafle

LES AMIS DE LA DANSE :

L'association BAD a fêté ses 20 ans en 2017. Elle a pour but de vous apprendre les bases des danses de société et de vous améliorer dans cette discipline. Nous pratiquons la SALSA, le TANGO, le CHACHA, le ROCK, la VALSE etc. qui vous apporteront du plaisir et vous permettront de vous amuser sur des rythmes endiablés. Nous ne faisons pas de compétition. Les cours se déroulent dans la salle du sous-sol du groupe scolaire tous les jeudis

■ de 20h à 21h pour les plus avancés

■ de 21h à 22h pour les intermédiaires

Tous les vendredis des cours de SALSA de 19h30 à 20h30 à la salle Duret Danse Studio 153 boulevard Roger Salengro à Mantes la ville.

Tous nos cours sont encadrés par M. Alain DURET notre professeur diplômé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les mardis soir, le groupe de représentation et spectacle de danse managé et coaché par Sophie Desmouillières s'entraîne et contribue à représenter BAD à des manifestations extérieures.

Nous organisons des soirées dansantes à Bouafle et participons à des sorties à l'extérieur.

Notre devise est « vous entrez en marchant et vous en sortirez en dansant »

Contact et renseignement :

M. Antoine LUPU Président

Téléphone : 06 87 46 79 08 - bouafle.bad@gmail.com

LES MARCHEURS DE BOUAFLE :

L'Association a pour but de se rencontrer deux fois la semaine (le mardi et le jeudi matin). Un rendez-vous familial qui permet de se rencontrer, de partager un moment de détente et de convivialité.

Contact et renseignement :

M. Bernard DUBOST

Téléphone : 01 30 90 15 90 ou 06 46 48 27 75

YOGA

Le corps, instrument sensible et complexe ; le souffle, élément vivant et vital ; le mental, chef d'orchestre appelé à diriger le corps et la respiration : le yoga a pour but d'unifier l'être. Le yoga est un art à la disposition de tous.

Au cœur de notre village, dans un groupe sympathique, venez découvrir et pratiquer le yoga (cours d'essai gratuit) et découvrir quels sont les possibilités et les plaisirs pour vous de cette discipline millénaire.

Après un échauffement musculaire et respiratoire, nous travaillons des postures ou des enchaînements.

Les séances se terminent par une relaxation qui peut prendre plusieurs formes. Régulièrement, Pierre, notre professeur, nous fait découvrir des variantes de la discipline. Deux fois par an, nous nous réunissons autour d'un repas.

Cours tous les jeudis de 19h30 à 21h00 dans la salle polyvalente.

Inscriptions sur place.

Contact :

Isabelle Galès : 01 30 90 06 26



LES TRAILERS DES FONDS DE CAYENNE :

Contact et renseignement :

M. Loïc JAUQUEN au

06 29 07 13 45

www.trailseinemauldre.com

LA BOULE BOUAFLAISE

Les inscriptions pour adhérer à l'association « la boule bouafraise » sont ouvertes.

Elle s'adresse aux adultes comme aux enfants à partir de 10 ans, joueurs débutants comme confirmés.

L'adhésion pour l'année est de 10 euros.

Inscriptions et renseignements :

sur la page Facebook : la boule bouafraise

par téléphone : 06 12 80 35 98 Denis GLAIROT (Président)

ou 06 88 97 16 08 Martial LABARRE (Trésorier)

par mail : laboulebouafraise@gmail.com

